

Rapport IGAS sur la chirurgie cardiaque à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris

01/10/2011

Ce rapport IGAS, à l'initiative du ministre du Travail, doit aider l'AP-HP à identifier lequel de ses quatre centres de chirurgie cardiaque doit cesser son activité en application du schéma régional d'organisation des soins (SROS) arrêté le 27 juin 2010, qui impose la réduction globale du nombre de centre de chirurgie cardiaque en Ile-de-France (de 14 à 10 et de 4 à 3 pour l'AP-HP). Compte-tenu des difficultés spécifiques liées à la mise en œuvre de cette orientation du SROS à l'AP-HP, la mission IGAS préconise que l'AP-HP propose pour septembre 2012 un programme de restructuration global concernant la chirurgie cardiaque ainsi que la cardiologie médicale interventionnelle et chirurgicale lourde.

Rapport IGAS - Chirurgie cardiaque - AP-HP